

ABVLacs

Une présence importante à la Journée de l'arbre

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

C'est avec beaucoup d'entrain que l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLacs) fut présente à la Journée de l'arbre qui a eu lieu le 11 mai dernier à Sainte-Anne-des-Lacs.

En lien avec sa mission qui est, notamment, de préserver la qualité de l'eau des lacs et des bassins versants du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs, participer à cette journée est un incontournable pour l'environnement.

Un lien très important unit l'eau et l'arbre, puisque celui-ci protège nos lacs en absorbant une bonne partie des eaux de ruissellement et en limitant la quantité de polluants qui s'écoulent vers les cours d'eau.

Une équipe de bénévoles en action chaque été

Les représentants d'ABVLacs ont profité de la Journée de l'arbre pour échanger avec les citoyens qui furent très nombreux à s'arrêter au kiosque près de la station de lavage.

Cette journée organisée par le service de l'Environnement, sous la gouverne de Mathieu Langlois, directeur de ce service, a permis de remettre près de 900 pousses d'arbres et plusieurs petits pots des fines herbes à chaque citoyen qui se présentait au parc Henri-Piette. Il est à noter que l'ABVLacs travaille conjointement avec le service de l'Environnement à la protection de l'eau.

D'ailleurs, les bénévoles de ce kiosque ont donné de nombreuses informations qui amenaient à démontrer l'importance de la protection de l'eau et du travail qu'effectuent, année après année, les chefs et sentinelles de lacs. Parcourant et scrutant les lacs de notre territoire, ces bénévoles recueillent des données qui permettent de dépister les lacs mon-

trant des signes d'eutrophisation et de dégradation.

Autant les citoyens qui connaissent l'ABVLacs, que ceux qui le découvraient, sont repartis en confirmant aux bénévoles leur appui, particulièrement, en complétant leur adhésion à l'organisme, et ce, le plus rapidement possible.

Sensibiliser les citoyens

Pour l'évènement, l'emplacement du kiosque de l'ABVLacs, près de la station de lavage, fut stratégique permettant ainsi de sensibiliser les résidents qui le désiraient à l'importance de nettoyer leurs embarcations et les accessoires avant leur mise à l'eau, lorsqu'ils changent de lacs.

Mathieu Langlois, directeur de l'environnement, apporte la précision suivante: «Nettoyer son embarcation permet de préserver nos plans d'eau des espèces exotiques envahissantes, notamment le myriophylle à épi. La Municipalité est d'ailleurs



Nos dirigeants sont aussi intéressés aux différentes actions pour la protection de l'eau réalisées par l'ABVLacs. La ministre des aînées, Sonia Bélanger, est entourée, ici, de la mairesse, des conseillers et du directeur du service de l'Environnement, Mathieu Langlois.

bien heureuse de mettre à la disposition des citoyens une station de lavage gratuite et libre-service.»

Au final, des dépliants distribués aux visiteurs, tels ceux concernant les plantes exotiques envahissantes, la protection de la bande riveraine, les dangers de l'épandage des pesticides et des engrais sur les pelouses, le comment vivre près d'un lac, furent très appréciés.

D'autres évènements à venir

L'ABVLacs présentera une conférence le 8 juin, à 8h30, au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs: un sujet très actuel: «Les changements climatiques et nos lacs». La conférencière Andréanne Dupont, biologiste marine, nous entretiendra sur les impacts de ces changements climatiques qui nous affectent tous. Une conférence à ne pas manquer!

PIEDMONT



Séance ordinaire du 6 mai 2024

Le maire annonce que, le 25 mai, aura lieu la foire de l'environnement au parc Gilbert-Aubin. Il invite les citoyens à consulter le site web pour le programme complet. Également sur le site web, les citoyens peuvent aller prendre connaissance des réalisations de la Municipalité en 2023.

Le balayage des rues a eu lieu avec succès. Les opérations de marquage et d'installation de bollards auront lieu très prochainement.

Questions de l'auditoire

La salle est comble. Une dame souligne que le jardin communautaire et le stationnement attenant sont très bien faits. Elle se demande pourquoi certains citoyens en sont mécontents. Il y a un sentier pour les piétons et elle ne voit pas le danger pour les piétons. Le maire indique que la Municipalité travaille sur des solutions propres à satisfaire tout le monde.

Demande de changements au périmètre urbain: un citoyen demande ce qui advient du dossier. Le maire souligne que ce dernier est à l'étude par la MRC. Une consultation citoyenne aura lieu.

Motel de la Rivière

Une demande de PPCMOI (projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble) pour la construction de multilogements

Un citoyen demande si une date a été arrêtée pour la consultation publique. Le maire indique que non, mais qu'il y aura un avis public.

Une citoyenne souligne que le projet est dans une zone inondable. Le maire répond que ce sera étudié. La

citoyenne soutient qu'un projet en zone inondable ne doit pas être admis. Vu les changements climatiques, plusieurs Municipalités ont augmenté la bande riveraine à 15 mètres, alors qu'elle demande à 10 mètres pour Piedmont. La citoyenne demande si la Municipalité emboîtera le pas aux autres Municipalités. Le maire ne donne pas de précisions, mais indique que tout sera fait dans les règles de l'art. Il y aurait par ailleurs déjà du remblai sur le terrain et le projet a été adopté avec 19 demandes de dérogation. La citoyenne demande si le comité consultatif sur l'environnement (CCE) sera consulté. Le maire précise que c'est un dossier du comité consultatif sur l'urbanisme et n'est pas sûr que le mandat du CCE soit à cet effet.

Sur le chemin Eddy, un ponton s'est récemment écroulé suite à une pluie. Une demande d'aide financière sera faite afin de réparer les dommages. Le chemin est fermé depuis le 12 avril.

Résidence privée pour aînés

Les demandes de dérogations sont refusées

Le Conseil a unanimement décidé de refuser les nombreuses demandes de dérogations mineures. 160 résidents ont signé une pétition afin que les demandes soient refusées et un comité citoyen a été mis sur pied afin de dénoncer les pratiques du promoteur, Dubé-Lavoie, et de demander au Conseil de faire respecter l'essence des dérogations mineures et les normes actuelles de développement.

Deuxième séquence de questions

Un citoyen questionne l'achat de terrains par la Municipalité et se demande ce que celle-ci veut faire avec les terrains acquis. Le maire répond qu'il est parfois question de préserver le territoire et parfois de faire des achats stratégiques en matière de développement. 1,6 millions auraient été investis à cet effet.

Des citoyens demandent que la plateforme *Voilà* puisse envoyer les avis publics aux citoyens. Des démarches seront faites pour savoir si c'est possible.

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

Brochure

Nos Réalisations 2023

Maintenant disponible sur notre site web!

piedmont.ca

Municipalité de
PIEDMONT